



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 janvier 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

**Cession par la Ville de la parcelle HL n° 101 au SDIS pour la
construction du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Niort
(C.I.S.)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009

DELIBERATION D20090007

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Cession par la Ville de la parcelle HL n° 101 au SDIS pour la
construction du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de
Niort (C.I.S.)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Pour mémoire, la parcelle HL n° 57 de 3 ha 38 a 38 ca a été acquise par la Ville en septembre 2007 pour permettre la construction du nouveau C.I.S sur une partie de sa superficie.

Cette partie, déterminée par géomètre-expert, porte la référence cadastrale HL n° 101, pour une superficie de 2 ha 58 a 50 ca. Elle peut être cédée au SDIS des Deux-Sèvres au prix de 400 000 € HT, correspondant à la valeur d'acquisition et au coût de la desserte par la voirie et les réseaux, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2006 indiquant les conditions de financement du futur C.I.S.

La recette sera imputée au compte 77 711 775 2510.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession au SDIS des Deux-Sèvres de la parcelle HL n° 101 au prix de 400 000 € HT conformément à l'avis du domaine ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente à intervenir qui sera reçu par Maître BOUTINEAU, notaire à Prahecq, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL